



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE
L'ARBITRAGE
REUNION PLENIERE du 19 décembre 2025
PROCES-VERBAL N° 4

Présents : Michel LASJUNIES, Nabil EL BADAOUI, Dany SOWINSKI, Philippe COLLADO, Maxime BERGUIT, Christian FEUTRIER, Xavier BORDERIES, Guillaume BOUTINES, David SAINT AROMAN et Khalid EL HALOUI.

1

Invités : Bard BEN AMAR : ne participe pas aux délibérations.

Absents excusés : Romain COYNE, Farik TOUAREF et Saou TAREK.

1) Ouverture de séance

Le Président de la commission ouvre la séance en remerciant l'ensemble des membres pour leur présence à cette réunion.

Le PV n° 3 du 24 octobre 2025 et publié le 4 novembre 2025 est validé à l'unanimité.

2) Courriers reçus

Lu et pris notes. (Courrier d'un arbitre)

Le courrier hebdomadaire transmis par la CRA, vu.

3) Effectifs d'arbitres départementaux

A ce jour, nous comptons dans nos effectifs, 96 arbitres.

4) Point sur les désignations

A l'heure actuelle, 48 % des désignations ont été faites.

Il est à noter que les rencontres reportées au dernier moment posent un problème important sur les arbitres désignés sur ces matchs.

(Ressenti = les responsables de clubs font ce qui veulent entre eux le vendredi pour le samedi sans document officiel et sans respecter la voie légale)

5) Investissement des arbitres

A ce jour, 2 arbitres n'ont pas réussi le test physique de début de saison et 9 n'ont pas pu participer à l'examen écrit. (Non-renouvellement de licence)

Le corrigé des examens écrits de début de saison dans la catégorie D3 non promotionnel permet de mettre en avant les notes faibles voir, très faibles. 50 % de l'effectif à une note inférieure ou égale à 8. La question se pose sur l'investissement de chacun d'eux à cet examen.

Depuis le début de la saison, 5 arbitres ont été sanctionnés pour absence à un match sans justification, oubli, deuil familial ?, a préféré jouer avec son club plutôt que d'arbitrer sans se mettre indisponible dans les délais prévus et indisponible au dernier moment car il a préféré aller voir un match de rugby.

A ce jour, deux sanctions sont en cours de validation auprès de notre commission.

De plus, à ce jour, malgré plusieurs relances de notre part, 11 arbitres n'ont pas fait les examens obligatoires (électrocardiogramme et/ou test d'efforts) par rapport à leur âge pour arbitrer.

Il est question de prendre des sanctions à leur encontre.

6) Manifestations à venir

Le dimanche 4 janvier 2026 au matin, au stade Jean Verbeke à Montauban, il est prévu d'effectuer un test physique pour évaluer la condition physique de chacun.

A l'issue, plusieurs groupes seront constitués pour participer à des ateliers qui seront mis en place. A cette occasion, des questions ludiques seront posées. Un classement sera fait et les meilleurs seront récompensés.

Les arbitres stagiaires et les arbitres présentant des difficultés dans quelques domaines que ce soient seront réunis pour aborder les lacunes de chacun.

Les représentants de l'UNAF seront présents lors de cette matinée.

Le deuxième test physique de rattrapage aura lieu à cette date.

La prochaine FIA se déroulera au siège du district de football à Montauban le 14, 15 et 21 février 2026. A ce jour, 2 candidats sont volontaires pour y participer.

7) Observations

Afin d'avoir une meilleure uniformisation des observations d'arbitres, il est demandé lors de la rédaction du rapport de mettre au maximum 3 ou 4 points forts. La note qui va en découler sera un nombre entier, suivi éventuellement d'un demi-point. Les autres notes sont à proscrire.

La séance est levée à 20 heures 50.

Dany SOWINSKI

Secrétaire Général

Michel LASJUNIES

Président De la CDA

